L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI MATIN, 21 OCTOBRE.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Un discours de Mr. Rouher.

Paris, 20—Mr. Rouher, dans son discours à Ajaccio, prononcé le 16 du courant, a attaqué l'ex-président Thiers et les Orléanistes et a censuré le président MacMahon. Il a dit aussi que les Bonapartistes sont en faveur du suffrage universel, et qu'ils demandent l'appel au peuple comme l'unique moyen d'avoir une expression vraie de l'opinion nationale.

Paris, 20—Le discours de Mr Rouher est marqué d'un caractère tellement agressif que la publication ici en sera peut-être défendue. Il a fait une attaque contre l'ex-président Thiers et les Orléanistes, les accusant d'avoir bloqué toutes les avenues du pouvoir. Il a censuré le président Mac-Mahon et a dit que depuis le 23 mai 1874, jour de son élection à la présidence, il avait encouru une lourde responsabilité. Mr Rouher a déclaré que la clause de révision de la Constitution était restée intacte.

Havre, 20.— Une dépêche reçue ici dit: les trois quarts d'Iquique, Pérou, ont été détruits par le feu.

Paris, 20. — Le prof. Wheatstone est mort aujourd'hui en cette ville.

Destitution du maire d'Ajaccio.

On dit que le maire d'Ajaccio a été renvoyé de sa place parce qu'il a pris part au banquet où Mr Rouher a prononcé un discours.

ANGLETERRE.

Londres, 20.— Les porteurs de bons de l'Erie ont nommé un comité de consultation pour préparer un plan de réorganisation pour la compagnie. Ce plan sera soumis à la prochaine réunion.

Londres, 20.—Le *Jewish World* dit que 200 maisons, synagogues et cinq écoles à Mid-y, Pologne, ont brûlé. Beaucoup de gens ont péri, et plus de 3,000 sont privés d'asile.

Londres, 20.—Le temps aujourd'hui a été à la tempête. Les pluies récentes ont gonflé les rivières et les cours d'eau dans le Devonshire et causé des inondations. Le dommage est considérable, particulièrement à Torquay, Leigumouth et Dawlish.

PRUSSE.

Berlin, 20.—On dit dans les cercles de la marine que le prince Frédérick a l'intention de visiter le centenaire, escorté par une escadre allemande.

Berlin, 20.—L'appel du comte d'Arnim sera entendu aujourd'hui. Les juges se consultent.

Berlin, 20.—Dans l'affaire du comte Arnim, la cour suprême a endossé le verdict du Kammergericht. Le comte payera les frais.

BAVIÈRE.

Munich, 20—Le roi de Bavière a refusé d'accepter la démission récemment offerte par son ministère, parce que la diète avait donné un vote anti-ministériel. Le roi a approuvé la conduite de ses conseillers. Il a aussi refusé de recevoir une adresse subséquemment votée par la chambre des Députés.

GRÈCE.

Départ du Pyrée.

Le Pyrée, Grèce, 20—Le steamer anglais Serapis, ayant à bord le prince de Galles et sa suite, est parti d'ici aujourd'hui pour l'Est.

CHINE.

Shanghai, 20.—Mr Wade, ministre américain, a informé les légations étrangères que dans ses négociations à Pékin, il avait insisté sur une plus fidèle observation des traités par les Chinois, surtout en ce qui concerne la taxe sur le commerce. Le gouvernement de Chine a promis de faire une enquête et de préparer un rapport qui sera la base de négociations ultérieures. On croit que Mr Wade retournera bientôt à Pékin.

CUBE.

Havane, 20—Change plat. Sur les Etats-Unis 60 jours, circulation 110 à 112 de prime. 60 jours, or, 140 à 141 de prime.

Le steamer City of New York, arrivé ce matin, rapporte qu'il a passé le navire Western Empire de Londres, 30 milles nord de Jupiter, démâté, rempli d'eau et abandonné, se trouvant à l'ancre presque sur la ligne du steamer.

WASHINGTON.

Washington, 20.—Le Bureau des Signaux rapporte que le télégraphe militaire est achevé jusqu'au Fort Concho, Texas.

Le département du Trésor a reçu avis que le Congrès de Costa Rica avait déclaré Port Lemon, sur la mer des Caraïbes, port libre, et qu'il offre des avantages aux immigrants dans cette section, en leur permettant l'acquisition de terres à des prix nominaux et l'établissement de fabriques de tabac et de rum, pour usage domestique et exportation sans payement de droits.

Observations météorologiques.

Washington, 20.—Probabilités pour les Etats du Golfe. Chute lente du baromètre. Vents du nord-est au sud-est, avec un temps plus chaud et partiellement couvert.

Washington, 20.—Mr Paton, agent spécial du département de la Justice, est revenu d'une tournée dans le Texas et l'Arkansas. Il avait été envoyé par l'avocat-général Pierrepont. Il a soumis un très long rapport. Il dit que la seule mesure efficace pour réformer les abus existants serait de révoquer tous les titulaires actuels.

Les faits recueillis par Mr Paton seront commentés par l'avocat général dans son rapport annuel au Congrès. Mais il ne permettra la publicité du rapport de Mr Paton que lorsque le sien aura été présenté au Congrès.

Washington, 20.—Thos. O'Connor, ingénieur en chef du département des pompes à la Nlle-Orléans, en compagnie avec le chef Cronin, de cette ville, a passé en revue le département des pompes aujourd'hui. Mr O'Connor est allé présenter ses compliments au président Grant qui les a reçus de bonne humeur.

NEW YORK.

New-York, 20—Le comité sur les grains de la Bourse des produits de New-York a décidé de faire cinq grades des avoines—blanche, mêlée, No. 2, No. 3, "pas de grade." L'avoine blanche sera brillante, saine, propre, pure de tout autre grain, et ne pèsera pas moins de 32 livres au boisseau. La mêlée sera aux deux-tiers blanche et égale au No. 2 sous tous autres rapports. Le No. 3 sera sain, raisonnablement clair et raisonnablement pur de tout autre grain. Il devra être bon pour l'entrepôt. Inégal au No. 2, le "pas de grade" comprendra toutes les avoines humides, malsaines, sales, ou pour toute autre cause non convenable au No. 3. Le comité se mettra immédiatement à établir des grades pour le maïs, le blé et les autres grains.

Faillite.

New York, 20.— Butterick & Co., orfèvres, et Wm. Ettinger, marchand de fourrures. Passif des premiers $200,000. Du dernier $100,000.

OKMULGEE.

Okmulgee, I. T., 20—Mille Indiens Pottawattomes, ont passé ici allant dans leurs réserves. Ils étaient bien pourvus d'attelages et d'articles de ménage.

OIL CITY.

Oil City, 20—Trois enfants laissés seuls dans un corps de logis ont voulu allumer du feu avec de l'huile kerosine, mais le feu a pris à la maison et deux ont péri dans les flammes.

PHILADELPHIE.

Philadelphie, 20.—Plusieurs personnes ont été traduites devant le commissaire des Etats-Unis pour avoir contrefait les timbres-poste du Nicaragua, de la Grèce, de la Guinée, Bavière et Hanovre.

Philadelphie, 20. — Les négociants et éditeurs, en partie d'excursion de l'Ouest et Nord-Ouest, sont arrivés ce soir.

MEMPHIS.

Lynch

Memphis, Tenn., 20.— Il y a environ un an, un vieillard nommé Juman, disparut mystérieusement de St. Charles, Arkansas. Un individu appelé Dugan, employé par Juman, et soupçonné de l'avoir tué, fut arrêté. Il fut découvert ensuite que Dugan avait bien réellement assassiné le vieillard, qu'il avait ouvert son corps pour y introduire du sable, et qu'après l'avoir lesté ainsi il l'avait jeté dans la rivière Blanche.

L'excitation fut si vive que l'avocat de Dugan demanda et obtint un changement de cour de St-Charles à Clarendon. Dimanche dernier, le shérif se préparant à conduire le prévenu dans ce dernier endroit, l'avait enchaîné à un nègre prisonnier dans une maison particulière, quand des hommes masqués entrèrent dans la maison, tirent feu cinq à six fois sur Dugan et le laissèrent mort enchaîné au nègre. Ils disparurent juste au moment où le shérif et sa troupe arrivaient.

Le col. Jack Cooke est mort de ses blessures, ce soir à six heures. Le colonel, qui était négociant, réussissait admirablement dans son commerce, et sa perte se fera vivement sentir dans le nord du Mississipi.

LOUISVILLE.

Souscription pour l'éducation des nègres.

Louisville, 20 — La société chrétienne des missions d'Amérique a adopté aujourd'hui un rapport recommandant la levée d'un fonds, dit centenaire, qui sera consacré aux objets de l'association et à la christianisation et à l'éducation des nègres en Amérique.

MOUVEMENT DE BATEAUX.

Vicksburg, 20, au soir.—Descendant, Bee et barges, Gov. Allen. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 20—Temps clair et doux. Arrivé, C. B. Church de N. Orléans.

St-Louis, 20—Arrivé, Grand Lake, de N. Orléans. Partis, City of Quincy et Grand Lake et barges pour N. Orléans.

Louisville, 20—Forte gelée la nuit dernière.

Cairo, 20—Arrivé, City Alton de N. Orléans. Temps clair. Mercure 56.

Marchés étrangers.

Londres, 20, midi et demi.—Consols, au comptant 94 1|16. A terme 94 3|16. Nouveaux 5, 103 3|8.

Paris, 20.—Rentes 65, 57 1|2.

Liverpool, 20, midi.—Coton plat et plus facile. Uplands 7 1|16. Orleans 7 5|16. Vente approximative 10,000 balles.

Liverpool, 20, 5 heures du soir. Coton, mid. expédié en novembre et décembre par batiments à voiles, 6 7|8. Low mid. remise en novembre 6 15|16.

Marchés américains.

New York, 20, midi et demi—Or 116 1|2. Coton calme. Ordinaire 12. Bon ordinaire 13 1|8. Low mid 13 13|16. Mid 14 1|8. Orléans et Texas.

A livrer, facile. Low mid pour novembre 13 3|8 à 13 9|16. Janvier 13 5|16 à 13 5|8. Mars 13 5|8 à 13 11|16. Mai 14 1|16 à 14 1|8. Juillet 14 1|4 à 14 7|16. Août 14 3|8 à 14 9|16.

New York, 20, au soir.—Coton calme et tenu. Mid. 14 1|8. Orléans 14 1|2. Vendu 1283 balles.

A livrer 47,000 balles aux côtes suivantes: Novembre 13 15|32 à 13 1|2. Décembre 13 9|32 à 13 5|16. Janvier 13 3|8. Février 13 1|2 à 13 17|32. Mars 13 11|16 à 13 23|32. Avril 13 7|8 à 13 29|32. Mai 14 3|32 à 14 1|8. Juin 14 1|4 à 14 9|32. Juillet 14 13|32 à 14 7|16. Août 14 1|2 à 14 9|16.

New York, 20.—Sous-trésorerie, or $88,954,449. Circulation $53,376,486. Payé $6000 pour intérêt $40,000 pour bons. Reçu aux douanes $327,000.

New York, 20—Or, fermé calme à 116 3|8 à 116 1|2. Gouvernements actifs et en baisse. Nouveaux 5 à 107 1|4.

BULLETIN FLUVIAL.

FLEUVE.—Baisse de 4 pouces, conséquemment le niveau est de 12 pieds et demi au-dessous de la marque des eaux hautes en 1874.

Vicksburg, 20—Le fleuve a baissé ici, d'un pouce.

Memphis, 20.—Même baisse qu'à Vicksburg.

Cincinnati, 20.—Profondeur de l'Ohio, 9 pieds 6 pouces et baissant.

St-Louis, 20—Baisse du fleuve, 4 pouces.

Evansville, 20—Rivière, 4 pieds et demi.

Louisville, 20—Il y a 6 pieds 5 pouces d'eau dans le canal, et l'Ohio est stationnaire.

Pittsburg, 20—Rivière, 3 pieds 6 pouces, et baissant.

Cairo, 20—Fleuve, 8 pieds et baissant.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 20 Octobre 1875.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
16 Oct	1,369,735 71	142,728 93
18 Oct	1,562,045 49	169,103 84
19 Oct	1,808,511 61	166,968 69
20 Oct	1,554,591 38	142,190 82
Jusqu'à ce jour	$6,294,884 19	$620,987 28
Même temps semaine dernière	6,872,355 51	635,505 88
Total la semaine dern're	8,420,813 94	1,000,486 12
Total de la semaine précéd.	7,298,487 02	765,671 36

Il n'y a eu que peu d'offres d'escompte à une ou deux banques, mais les autres institutions en ont reçu davantage.

La demande d'argent n'a pas été forte dans les rues; les taux ont fléchi de 1|4 à 1|2 pour cent.

Les garanties collatérales étaient rares et assez peu recherchées.

Nous cotons maintenant les prêts garantis par des valeurs collatérales et les signatures de commerce, de premier ordre, à — à 1 pour cent par mois; les No. 1, à 1 à 1 1|4; les No 2, à 1 1|2 à —. Le papier hypothécaire de premier ordre à 10 pour cent par an; celui de second ordre est entièrement nominal.

Le Funding-Board a converti $200,000 d'anciens bons de l'Etat.

L'or a ouvert à 116 1|2 à 116 3|4 contre 116 1|2 à New York, et, après un mouvement prononcé, a fermé aux taux d'ouverture contre 116 3|8 à New York, où il a touché 116 5|8. Les transactions ont atteint le chiffre de $72,000, dont $5000 à 116 1|2, $5000 et $9000 à 116 5|8, $3000 à 116 1|2 à 116 3|4, $2000 et $10,000 à 116 3|4, 2000 à 116 7|8.

Aucune route d'argent n'a été annoncée.

Les demi-piastres américaines ont encore été cotées à 108 à 109; les piastres mexicaines, à 93 à 93 1|2, or.

Par suite de la baisse des traites et l'irrégularité du marché de New-York, le sterling de commerce a fléchi de 4|10 ou 2 cents, celui des banques de 2|10 ou 1 cent et les francs de 1|4. Les opérations de sterling se sont élevées à 61,500 livres, dont 3000 et 5000 connaissement à 547 1|2, 21,000 do à 548 à 548 1|2, 30,000 do et clear No. 1 à 548 à 549, 2000 de banque à 552 et 500 do à 553.

Dans les francs, 310,000 en change de commerce, y compris 100,000 à 4.62 1|2 à 4.61 1|4, 50,000, 50,000, 50,000 et 60,000 à 4.60. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 546 1|2 à 548 le connaissement et clear No 1 et — à 553 les traites des banques; les francs, à 4.61 1|4 les traites de commerce et nominales celles des banques.

Le change à vue sur New York a été assez abondant; la demande n'a pas été fort animée, et les prix n'ont pas varié. Les ventes embrassent $55,000, dont $10,000, $15,000 et $30,000 de banquiers à 3|8 pour cent d'escompte; $10,000 en change de commerce sur Providence à 1|2 pour cent d'escompte.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New-York à 1|4 pour cent d'escompte, et le change de commerce à vue a encore été coté à 3|8.

On n'a pas annoncé de ventes d'actions. $3000 de bons à prime de la ville ont changé de mains à 31 1|2 et $5000 de nouveaux consolidés de l'Etat à 54 3|4.

Au Stock Exchange, $1000 de bons à prime, de la ville, à 31 et $9000 de bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 96 1|4.

Les anciennes émissions de la ville sont restées calmes et fermes; les nouveaux consolidés de l'Etat sont en demande et fermes, mais il s'en offre peu.

Il ne s'est rien fait dans les mandats de la police métropolitaine; les cotes sont toujours de 65 à 70.

Les mandats de l'Etat sont négligés; ceux de 1874 sont encore cotés à 60 à 65 les gros et 65 à 70 les petits; ceux de 1873 et des années antérieures, pouvant être convertis, à 35 à 38, et ceux qui ne peuvent pas être convertis, à — à 29.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mercredi soir, 20 Octobre 1875.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui, (non compris 175 balles omises dans notre rapport d'hier) se sont élevées à 4500 balles à des prix irréguliers et plus faibles qui exigent une réduction de 1/8 à 1 1/4 dans nos cotes pour le strict bon ordinaire jusqu'au strict middling inclusivement:

	Cotes générales	Cotes de l'Exch.
Inferior	— à —	—
Low ordinary	— à —	—
Ordinary	— à —	—
Strict ordinary	11 à 11¼	—
Good ordinary	11¼ à 11½	11¾
Strict good ord.	11½ à 12¼	—
Low middling	12¼ à 12½	—
Strict low mid.	12½ à 12¾	—
Middling	12¾ à 13¼	13 —
Strict middling	13¼ à 13½	—
Good middling	13½ à 13¾	—
Middling fair	14¼ à 14½	13¾
Fair	— à —	—

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON.—

Stock en mains, le 1er septembre 1875, balles		9,976
Arrivé depuis le der. état	6,696	
Précédemment	134,021	140,717
Total		150,693
Expédié aujourd'hui	rien	
Expédié précédemment	65,070	65,070
Stock sur place et à bord non expédié		85,623
Stock, même temps l'an dernier		52,386

TABAC — Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes aujourd'hui. Stock en mains d'après notre compte courant, 2 950 boucauts.

Low Lugs	7 @ 7½
Good "	8 @ 9
Low Leaf	9½ @ 12½
Medium Leaf	13 @ 14½
Good Leaf	15½ @ 17
Fine Leaf	18 @ 20

SUCRE—Pas de recettes aujourd'hui. Hier, il s'est vendu de prime nouveau à 9¼ c. la livre avec une tare de 12 pour cent, et du jaune clarifié vieux au même prix. Le peu qui reste sous les hangars se vend au job à 8 et 8¼ c. la livre pour le fair; 8¼ à 8½ pour le good fair et 9 c. pour le fully fair.

MELASSE—Reçu, ce matin, 33 barils de mélasse nouvelle; vendu 5 barils choix nouvelle à 72 c. le gallon et 5 barils sirop de choix à 75 c. Le reste des barils reçus a été vendu à un marchand à des conditions privées.

FARINE—Les ventes se font exclusivement pour la consommation locale et comprennent aujourd'hui, 1600 barils, dont 50 superfine bonne à $4,75 le baril; 100 endommagés à $5; 35 low treble extra à $5,50; 100 good treble extra à $5,90; 150 choice treble à $6; 34 choix treble extra à $6,50; 250 à $6,62½; 150 choix extra à $7,10; 100 à $7,25, et 600 à des termes privés.

VIANDES SALÉES SECHES—Les épaules valent 10 c. la livre, et au job 10¼.

JAMBON—Le choice sugar cured vaut 17 à 17½c. la livre; les qualités moins recherchées, 16 à 16¼ c.; les qualités inférieures 14½ à 15¼ c.

GRAISSE—La graisse en tierçons vaut au détail 14½ à 14¾ c. la livre en barils, 15¼ c. en firquins, 15¼ à 15½.

BACON—Epaules, 10¼ c. la livre; clear ribs sides 14¼; clear sides 14¾; au job ces prix sont ¼ et ½ sous plus élevés.

PORC—Mess, $24 à 24,25 le baril: au job, $25 à $25,25.

WHISKEY—Le whiskey rectifié de la Louisiane vaut $1.14 à $1.17 le gallon; rectifié de l'Ouest, $1,20.

MAIS—Vendu 600 sacs aux prix suivants: jaune et blanc mêlé, 80 c. le boisseau; blanc, 81 c.; choix blanc, 82 c.

AVOINE—St. Louis, 49 c. le boisseau; choix blanc, 53 c.

SON—$1,02½ les 100 livres.

FOIN—35 balles vendues à raison de $21 le tonneau.

VOLAILLES—Les grosses volailles de l'Ouest valent $6 à $6,50 la douzaine; les poulets $4 à $4,50; les canards $4 à $4,50; les oies $6 à $7; les dindes $15 à $21. Les grosses volailles de la Louisiane valent $5,50 à $6,50 la douzaine; les poulets, $3,25 à $4,50; les canards, $3,50 à $4; les oies, $6 à $7; les dindes, $14 à $18.

ŒUFS.—Les œufs de l'Ouest valent 20 à 25 c. la douzaine; ceux de la Louisiane 25 à 30.

BEURRE—Il n'y a pas sur le marché de beurre de choix de l'Ouest. Il vaudrait de 28 à 30 c. la livre; le beurre medium de Goshen vaut 28 à 30 c.; le choix, 35 à 37; le medium de l'Ouest, 23 à 25.

POMMES DE TERRE—Les pommes de terre Russetts valent $3,25 le baril; les Early Rose, de $2 à $2,25; les oignons, de $2,50 à $2,75.

CAFE—Stock en premières mains 3543 sacs; en main des marchands 20,000. Nous cotons pour les cargaisons: ordinaire 18¾ à 19¼ c. (or) la livre; fair 20¼ à 20¾; good 21 à 21¼; prime 21½ à 21¾. Au détail ordinaire 19¼; fair 20¾; good 21¼; prime 21¾.

SEL—Nous cotons, prix des marchands: coarse, $1,10 à $1,15 le sac; fine, $1,30 à $1,35; Turks Island, 80 à 85 c. le sac de deux boisseaux. Quand le sel est pris à l'entrepôt on déduit le prix du charroi.

RIZ—Nous cotons, prix du gros: Louisiana No 2, 2¾ à 3 c. la livre, common 4½ à 5¼; ordinaire 5¼ à 5¾; fair 6 à 6¼; good 6¼ à 6¾; prime 7 c.

MARCHE AUX BESTIAUX.

20 Octobre 1875.

	Arrivé	Vendu	Stock
Bœufs du Texas	218	234	625
Veaux	228	217	493
Cochons	—	20	196
Moutons	—	—	207
Vaches à lait	—	—	43

Prix des bestiaux.

Bœufs de l'Ouest, par livre grosse.	—	à	—
" 1ère qual	—	à	—
" 2ème	—	à	—
Bœufs du Texas nourris au maïs par livre gr... 1re qualité	—	à	—
Bœufs du Texas, 2de qualité	—	à	—
Cochons de l'Ouest, par liv., gr.	10	à	11
Cochons du Texas, par livre, gr.	8	à	10
Moutons, 1re qlt., par tête	3	à	8 00
Moutons, 2de qlt., par tête	2 00	à	4 00
Moutons, 3me qlt., par tête	2 00	à	3 00
Vaches à lait, de choix, par tête	70 00	à	90 00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	40 00	à	60 00
Veaux de lait par tête	10 00	à	13 00
Veaux d'un an par tête	10 00	à	13 00
Chèvres, par tête	1 00	à	2 00
Bœufs, prix moyen par livre			[illegible]
Porc			[illegible]
Veau			[illegible]
Mouton			[illegible]

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI 20 OCTOBRE 1875.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship W G Hewes, Quick, Galveston
Brick (mex) Esperanza, Basto, Vera Cruz
Goelette Geo W Dill, Fine, Cedar Keys, Tampa & Manatee

ARRIVES.

Steamship (ang) Royal Standard, Johnson, Liverpool
Navire Norris, Barstow, New York
Barque D H Bills, Penn, Boston
Goelette Sarah Hall, —, Key West

BATEAUX A VAPEUR.

Jas Howard, Pegram, de St-Louis.
Trenton, Quatrevaux, de Washington
Bertha Brenner, Dupuis, Thibodeaux
B L Hodge, McElroy, de Grosse Tete R R
R E Tete, Ancoin, de Donaldsonville
Alice, Porter, de la Riv Amite
Josephine, Cozzens, de Union Plantation
Wawenock, Reynaud, de St Jacques
Walloon, Taylor, du bas du fleuve
Oriole, O'Fry, du bas du fleuve.

MONTANT LE FLEUVE.

EXPORTATIONS.

VERA CRUZ—par Brick Esperanza—divers à ordre
CEDAR KEYS, TAMPA & MANATEE—par Goelette Geo W Dill—divers à ordre

IMPORTATIONS.

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

ST. LOUIS—Par steamer James Howard—826 balles coton, divers à ordre
WASHINGTON—Par steamer Trenton—206 balles coton, divers à ordre
GROSSE TETE—Par steamer B L Hodge—73 balles coton, 477 sacs riz brut, 25 boucauts sirop, 40 barils mélasse, divers à ordre
DONALDSONVILLE—Par steamer Hy. Tete—14 boucauts sucre, 85 barils mélasse, 306 sacs riz brut, divers à ordre
RIV. AMITE—Par steamer Alice—17 balles coton, divers à ordre
THIBODAUX—Par steamer Bertha Brenner—26 barils mélasse, 510 sacs riz brut, divers à ordre
UNION PLANTATION—Par steamer Josephine—332 sacs riz brut, divers à ordre
ST JACQUES—Par steamer Wawenock—175 sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Walloon—39 barils riz, 118 sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Oriole—879 sacs riz brut, divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.—142 balles coton, 573 sacs riz, divers à ordre
NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—459 sacs riz brut, divers à ordre
NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—354 balles coton, divers à ordre
N. ORLEANS ST. LOUIS & CHICAGO R R.—divers à ordre

LISTE DE NAVIRES
En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Brashear, Forbes, parti 16 oct
Steamship New Orleans, Dearborn, parti 16 oct
Steamship Knickerbocker, Kemble, parti 9 oct
Steamship W. G. Hewes, —, parti 9 oct
Brick Saml Lindsey, Gibsen, expédié 8 oct
Navire Norris, Barstow, parti 25 sept
Goelette John H Kranz, Pitcher, partie 25 sept
Barque Frank Marion, Eldridge, expéd 14 oct

PHILADELPHIE.

Navire Saranak, Wood, expédié 23 sept
Goelette Elizabeth Edwards, Townsend parti 8 oct

BOSTON.

Barque D. H. Hill, Penny, expédié 22 sept
Barque Halcyon, Hardie, expéd 29 sept
Goelette Matilda Krang, Jones, expédiée 5 oct

BATH, ME.

Navire Caledonia, Potter, parti 29 sept
Navire Scott, Drummond, parti 15 sept

BANGOR, (Me)

Goelette Sea Flower, Lincoln, expédiée 5 oct

CARDENAS.

Brick Waverly, Terry, parti 7 oct

HAVANE.

Brick Rhoné, O'Brien, parti 9 oct

LIVERPOOL.

Steamship Royal Standard, Johnson, parti 20 sept
Steamship Oberon, Hanney, parti 29 sept
Steamship St-Louis, Reid, en charge 22 sept
Navire J A Thompson, Thompson, parti 10 oct
Barque President, Rude, partie 13 oct
Navire Karstad, Langgard, Jacobsen, en charge 25 sept
Navire Livingston, Wauson, en charge 25 sept
Barque Arica, Hubert, en charge 25 sept
Navire Adoria, Hawkins, parti 3 oct
Navire Sandusky, Lowden, parti 28 sept
Navire Virginia, Barker, parti 4 aout
Navire Baden, Dunham, parti 13 aout
Navire Her Majesty, Leahy, parti 13 sept
Navire China, Farnald, parti 23 sept
Navire Ironsides, Speeder, parti 22 sept (retourné démâté le 29 sept.)
Navire John Patten, Wyman, parti 27 sept
Navire La Louisiane, Touffet, parti 4 sept
Navire Forest Bell, Sutherland en charge 18 sept
Navire King Ferdie, Berry, parti 21 sept
Navire Austriana, Pardy, parti 15 sept
Navire Chas. Davenport, Jones, parti 24 sept
Navire David Malcomson, Morrow en char. 28 sep
Navire Merom, Lovell, parti 29 sept
Barque Lizzie Burrill, Blaurseil, parti 14 sept
Barque Vesuvie, Cacace, en charge 22 sept

HULL.

Navire Arcturus, Costillo, parti 10 aout

LONDRES.

Navire Carondelet, Stetson, parti 19 sept
Barque J P Berg, Neilsen, parti 9 sept
Barque Beau Monde, Hawkins, partie 25 sept

BRISTOL, ANG.

Navire Geni Shepley, Hutchins, parti 1 oct

DEAL.

Barque Nera, DeLash, partie 14 sept

GLOUCESTER.

Barque Tiger, Casullich, parti 6 sept

ANVERS

Navire Nile, Newcomb, parti 23 sept
Barque Tancred, Guell, partie 17 sept
Barque Malta, Mann, partie 8 sept
Navire Kate Prince, Hamilton, parti 5 oct

WARRENPOINT.

Barque Tolomeo, Gladullich, partie 22 sept

DUNDEE

Navire Abula, Peters, partie 14 sept

HAVRE.

Navire Jacques, Coeur, parti 6 oct
Navire Northampton, Trask, parti 18 sept
Navire Forest Eagle, Rosmer, parti 28 aout
Navire Emma, Verneuy, parti 22 aout
Navire Crescent City, Delano, parti 8 aout
Navire Scioto, Mitchell, parti 16 sept
Navire Vanguard, Mickill, parti 25 sept
Barque Norge, Sorensen, parti 26 sept
Barque Gem, Colo, partie 4 sept
Barque Almira Robinson, Tarbox, parti 7 aout

BORDEAUX.

Navire Formose, Dusaiget, parti 17 aout
Barque Polymnie, Coussot, partie 10 aout
Barque Julie Ernestine, Labarde, charg 16 sept
Barque Comtesse Duchatel, Dupont, partie 1 sept
Barque Lina, Bussianich, partie 10 sep
Barque Ebenezer, Nielson, partie 23 sept

MARSEILLES.

Barque Hoppet, Mattson, partie 9 sept
Barque Daunbe, Trebuchet, partie 1 sept
Brick Aurora, Adams, parti 25 sept

BREME.

Barque Onkel, partie 8 sept
Navire Constancia, Kuelken, parti 6 oct
Steamship Frankfurt, Von Bulow, parti 11 oct
Navire Storm King, Boyd, parti 9 oct
Barque Bladina, parti 11 oct

GENES.

Barque Castor, Danielson, partie 22 sept

GRIMSBY.

Navire Durham, Brown, parti 2 oct

TEXEL.

Navire Lillian, Rumball, parti 11 sep

RIO DE JANEIRO.

Barque Frigga, Mader, en charge 3 sept
Barque Niord, Hunn, expédiée 4 sept
Brick Zephyr, Sverneland, parti 7 sept

PERNAMBUCO.

Steamship Warrior, Hughes, parti 1er oct

CHRISTIANA,

Barque Jeanie, Gary, expédiée 16 sept

CETTE

Barque Aurora, Adams, parti 22 sept

DÉPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.
Express 7.50 heures A. M.
Malle 5.50 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express et malle tous les jours, à 4 heures du matin.
Express du soir, tous les jours à 4 40 P. M.
Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche, à 2 15 P. M.

NLLE-ORLEANS A DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope 7 48 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue Ste-Anne 7½ h. du matin
Départ du train à Alger 8 h. du matin

ADRESSE
Au Peuple de la Louisiane.

C'est aujourd'hui un fait de notoriété que des démarches ont été faites et qu'il s'opère un mouvement tendant à la convocation d'une convention démocratique et à la réorganisation du parti démocrate, et que ce sujet occupe considérablement l'attention du peuple dans tout l'Etat.

Pendant le mois de juillet dernier, après la publication du compte-rendu du meeting à Monroe, j'ai reçu de fréquentes visites de la part de citoyens dont les désirs et les opinions ont droit à être pris en sérieuse considération; ils me demandaient de réunir le comité central d'Etat du parti démocrate et conservateur, dont je suis président, dans le but de convoquer une convention pour réorganiser le parti démocrate.

Je leur exprimai ma conviction arrêtée que le comité central ne représentait pas le parti démocrate exclusivement et qu'il n'avait ni pouvoir ni autorité pour appeler une convention démocrate. Mais sachant qu'il y avait divergence d'opinion sur ce sujet et que l'on comptait sur une décision de la part du comité, je le réunis dans l'espoir que la plus grande partie des paroisses de l'Etat, sinon toutes, y seraient représentées; et que la décision du comité refléterait les vues et les vœux de la majorité du peuple de l'Etat opposé au radicalisme.

L'assistance n'était pas aussi nombreuse que je l'avais espéré, et plus de la moitié des paroisses n'étaient pas représentées.

J'exposai au comité aussi clairement que possible, les visites que j'avais reçues en vue de la réorganisation du parti démocrate. Un assez grand nombre des membres présents partageaient mon opinion. Le compte-rendu de la séance a été publié et il suffit de rappeler le résultat constaté dans les résolutions suivantes adoptées par le comité:

1° Que le comité juge inopportun d'appeler une convention, rien n'étant survenu pour rendre cette mesure nécessaire.

2° Que le comité convoquera, au moment opportun, une convention démocrate d'Etat pour désigner les candidats et pour donner aux citoyens opposés au radicalisme l'occasion d'entrer dans les rangs de la Démocratie Nationale dans la campagne de 1876.

Afin qu'il n'y ait pas de malentendu sur la portée et l'effet de ces résolutions, il faut observer que motion a été faite de reprendre en considération la première résolution, et qu'elle a été suivie d'une motion adoptée de déposer cette motion sur le bureau, et qu'il y a eu une motion pour effacer dans la seconde résolution les mots "pour désigner des candidats" laquelle motion a été rejetée. De sorte que le comité a résolu de n'appeler qu'une convention qui serait une convention démocrate pour désigner les candidats.

Je me considérai comme lié par cette décision du comité, en ce que:

1° Je n'avais ni pouvoir ni autorité, en aucune capacité officielle, d'appeler une convention;

2° Qu'il ne convenait pas que moi, président du comité, je misse mon opinion en opposition avec celle du comité; et que j'appelasse le peuple à agir contrairement à la décision du comité.

Je me suis, en conséquence, abstenu de toute expression publique d'opinion relativement à la tenue d'une convention, préférant que le peuple qui avait déjà pris l'affaire en main, délibérât d'une façon calme en ne se laissant influencer que par ses vœux et ses opinions et qu'il déterminât pour lui-même l'opportunité d'une convention et le choix du temps et de l'endroit.

On a beaucoup discuté sur mes opinions supposées et des articles de journaux et des lettres nombreuses de diverses parties de l'Etat indiquent que, dans quelques localités, on me croit en faveur d'une convention, tandis que dans d'autres localités on me croit opposé à une convention.

(Le manque de temps et d'espace nous oblige à résumer la fin de l'adresse de l'Honorable R. H. Marr, dont le texte ne nous a été remis qu'hier.)

L'auteur de l'adresse, après quelques remarques personnelles sur l'importance qu'on veut bien attacher à son opinion, déclare qu'il croit que les circonstances font au peuple un devoir de s'assembler et de délibérer.

Le comité central a décidé de n'appeler de convention que pour la désignation des candidats et cette convention sera une convention démocrate. Cette convention n'aura donc qu'une mission restreinte et elle se réunira trop tard pour faire représenter la Louisiane dans la convention de la Démocratie Nationale qui se réunira en mai.

La lettre rappelle les questions sur lesquelles le peuple doit être appelé à se prononcer en vue de la campagne prochaine.

1° Fera-t-on pour la campagne de 1876 ce que le parti démocrate a fait en 1874, par son représentant, le comité central d'Etat, c'est-à-dire fera-t-on l'appel d'une convention démocrate dans des termes assez libéraux pour embrasser tous les éléments d'opposition au radicalisme?

2° Les démocrates désirent-ils que leurs représentants au Congrès insistent sur la restauration du gouvernement McEnery ou acquiescent-ils à l'administration actuelle?

3° Considèrent-ils que le peuple de la Louisiane est tenu de s'abstenir de tous nouveaux efforts pour engager le gouvernement fédéral à retirer son appui à l'usurpation Kellogg?

6° N'ont-ils rien à dire au sujet de la journée du 4 janvier 1875?

7° N'ont-ils aucune protestation à faire entendre contre les lois d'enregistrement et d'élection?

Ces questions sont d'importance trop vitale pour qu'on les ajourne jusqu'au moment où sera appelée la convention chargée de désigner les candidats. Il ne s'agit nullement de résistance par la force à l'usurpation Kellogg. Personne ne désire mettre en question les motifs ni attaquer l'intégrité de ceux qui ont soutenu le compromis Wheeler.

Personne n'ignore l'importance capitale des questions dont la solution dépend de la prochaine campagne. Le parti radical en Louisiane, déjà complètement organisé, prend toutes les mesures pour se renforcer.

Ceux qui lui sont opposés restent-ils les bras croisés?

L'objet principal d'une convention doit être de réorganiser le parti démocrate et de nommer un comité central d'Etat qui sera chargé d'inaugurer et de conduire la campagne de 1876, et de choisir les délégués à la Convention nationale démocrate.

Une des objections présentées contre l'appel immédiat d'une convention est la différence des opinions sur certaines questions. Mais si on attend qu'il n'y ait plus de divergences d'opinion, on attendra toujours. L'objet d'une convention doit être précisément de faire connaître les différences et de les ajuster.

L'adresse se termine par un appel au peuple pour qu'il délibère avec calme et qu'il se détermine d'après le bien de l'Etat, et pour qu'il choisisse pour le représenter à une convention, s'il est décidé d'en tenir une, des hommes éprouvés qui représentent réellement ses vues et ses sentiments, au jugement, à la sagesse, à la prudence et à l'honneur desquels le peuple puisse confier son existence, sa liberté, son honneur.

(L'adresse est signée:
R. H. MARR,
Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1875).

Nous endossons cordialement et expressément l'adresse de l'honorable R. H. Marr, publiée ci-dessus; et appréciant la nécessité impérieuse d'une harmonie complète dans l'Etat, nous recommandons que le comité central d'Etat du parti démocrate-conservateur soit invité à se rassembler de nouveau et à se joindre au mouvement du peuple et à ajouter sa voix à la voix du peuple pour une convention qui sera tenue à la Nouvelle-Orléans le 22 novembre 1875.

H. D. Ogden,	E. Jno. Ellis,
John McEnery,	B. F. Jonas,
Edw. Booth,	J. Dickson Bruns,
Albert Voorhies,	D. W. Brickell,
T. C. Ellis,	P. Malochée,
L. A. Wiltz,	Alfred Roman,
Chas. Roman,	W. B. Koontz,
Sam. Choppin,	James Lingan,
J. E. Austin,	Eugène Waggaman,
I. W. Patton,	A. A. Maginnis,
A. W. Hyatt,	Louis St. Martin,
J. A. Gilmore,	John G. Mourose,
J. Aldigé,	Wm. Woelper,
John J. Mellon,	Charles Byrnes,
P. L. Bonny,	M. P. Ducros,
Chas. Cavanac,	N. A. Llambias,
Wash. Marks,	Léon Querouze,
M. B. Brady,	W. J. Hammond,
John Tobin,	Page M. Baker,
J. F. Barthelemy,	E. F. Mioton,
Francis A. Foyguet,	W. H. Allen,
G. Pascal,	E. P. Southmayd,
Geo. W. Dupré.	E. L. Jewell.

APPAREIL SELTZOGÈNE D. FÈVRE
Breveté, 13 Médailles

Simple, solide, gracieux, facile à porter, à manœuvrer, à rafraîchir, pas de métal ni de caoutchouc en contact avec l'eau à boire.

Avec cet Appareil on prépare soi-même et sans que les poudres soient jamais mélangées à l'eau à boire, Eau de Seltz, Eau de Vichy (Soda Water), Limonades gazeuses, Vins mousseux

Pour éviter les imitations et les contrefaçons exiger la marque: D. FÈVRE PARIS

THEISSIER-FEVRE gendre et successeur rue St-Honoré 398 PARIS

En vente chez MM. les Pharmaciens, Droguistes et Magasins d'articles de Paris.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 4.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin
151 Canal et Robertson. Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 8, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue ChampsElysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin BonsEnfants et ChampsElysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poete et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*518 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24. Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.

LA LOI NOUVELLE SUR LES IMPOTS

Voici le texte de la nouvelle loi adoptée par le Congrès sur les impôts, avec les amendements qui y ont été introduits par la Chambre.

Article 1er.—A partir de la promulgation de la présente loi, il sera perçu sur les spiritueux distillés à l'avenir dans les Etats-Unis une taxe de quatre-vingt-dix cents par gallon contenant 50 degrés d'alcool, ou par gallon ordinaire si la liqueur contient moins de 50 degrés.

Cette taxe sera payée par le distillateur, le propriétaire ou le détenteur des spiritueux avant leur enlèvement de l'entrepôt attaché à chaque distillerie.

La partie de l'article 3,251 des *Revised Statutes* des Etats-Unis qui ne s'accorde pas avec la présente disposition est abrogée.

Article 2.—L'article 3,368 des *Revised Statutes* est modifié ainsi qu'il suit: rayer les mots "vingt cents la livre" et les remplacer par les mots "vingt-quatre cents la livre." En même temps, l'article 3,394 des *Revised Statutes* est amendé par la substitution du mot "six" au mot "cinq" partout où il se trouve et par la substitution du mot "soixante-quinze" au mot "soixante."

N. B.—Cette disposition fixe à 24 cents la livre l'impôt sur le tabac, à $6 par mille la taxe sur les cigares et à $2.75 par mille la taxe sur les cigarettes.

Toutefois l'accroissement d'impôt stipulé par le présent article ne s'appliquera pas au tabac, aux cigares ou aux cigarettes sur lesquelles la taxe fixée par la loi existante aura été payée au moment de la promulgation de la présente loi.

ARTICLE 3.—Il sera perçu sur les mélasses, les mélasses concentrées, les déchets de sucrerie, les sirops de jus de canne, les melados et les sucres classés d'après l'étalon hollandais de couleur, à leur importation des pays étrangers, un droit additionnel égal à vingt-cinq pour cent des droits qui sont maintenant imposés par l'article 2,504 des *Revised Statutes* sur les différentes classes d'articles désignés ci-dessus.

Le melado concentré ou *concrete* sera à l'avenir classé comme sucre et paiera les droits suivant l'étalon hollandais de couleur; et le melado sera défini comme un article obtenu pendant la fabrication du sucre, c'est-à-dire du jus de canne cuit jusqu'au point de devenir du sucre, mais contenant tout le sucre et toute la mélasse produits par l'ébullition, sans avoir été l'objet d'aucune clarification.

Tout produit de la canne à sucre importé dans des sacs, des nattes, des paniers et non dans des caisses ou barils sera considéré comme sucre et taxé en conséquence.

Il est prescrit en outre que le *drawback* sur le sucre raffiné destiné à l'exportation qui est autorisé par l'article 3,019 des *Revised Statutes*, sera diminué d'un pour cent seulement. Le montant de cette réduction sera retenu par les Etats-Unis.

Article 4.—Est abrogée la partie de l'article 2,503 des *Revised Statutes* qui porte que quatre-vingt-dix pour cent seulement des divers droits imposés sur certains articles d'importation par l'article 2,504 seront perçus. Les divers droits établis par le dit article, 2,504 seront perçus sans réduction des dix pour cent dont il est parlé dans l'article 2,503.

ARTICLE 5.—L'accroissement de droits décrété par la présente loi ne s'appliquera à aucune marchandise embarquée sur des navires et se trouvant en route pour les Etats-Unis à la date du 10 février 1875; il ne s'appliquera pas non plus aux marchandises en dépôt dans les entrepôts et les magasins publics à la date de l'adoption de cette loi.

ARTICLE 6.—Aucun des articles de la loi du 8 février 1875 ne sera interprété de manière à imposer un droit sur les étamines à bluter admises précédemment en franchise ou à exiger l'emploi de timbres mobiles sur les livrets de caisses d'épargne lors de l'enregistrement des sommes versées.

SOURCES DE BLADON.

Le meilleur endroit de Bains du Sud.

CES CELEBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 100 milles au-dessus de Mobile et à 24 heures de la Nouvelle-Orléans, d'où l'on y arrive facilement. La salubrité de l'endroit est incomparable.

Les plus habiles chimistes du pays ont analysé les eaux qu'ils ont déclarées les MEILLEURES DU MONDE. Des centaines de guérisons attestent le fait. Il n'y a rien de meilleur dans le monde pour les maladies chroniques de l'estomac, des entrailles, les reins, du foie, de la rate, la syphilis, des rhumatismes et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

L'hôtel est vaste, et, avec les cottages qui sont bien construits et agréables, peut recevoir trois cents personnes.

Les malades y trouveront tous les soins qu'exigent leur état. Les personnes qui cherchent le plaisir y trouveront UNE SALLE DE BAL, UN BEAU CORPS DE MUSICIENS, UNE ARÈNE DE PATINAGE, UNE SALLE DE BILLARD ET UNE SALLE DE JEU DE QUILLES.

Les maisons sont imperméables à l'air et conviennent pour l'hiver aussi bien que pour l'été.

La buvette est pourvue des liqueurs et des vins les plus fins. Le steamer VICTORIA, le bateau régulier de Bladon Springs, partira de Mobile tous les MERCREDIS et SAMEDIS à l'arrivée du train de la N. O. pour Bladon Springs.

Pension, par semaine, Quinze piastres; par mois, cinquante piastres; enfants et domestiques de couleur, moitié prix; domestiques blancs, $10. MM. ISAACSON, SEIXAS & CO., aux Nos 48 et 50 rue du Canal, sont chargés de la vente des eaux de Bladon en barils, et donneront aux personnes qui le désireraient les renseignements dont elles auraient besoin.

J. CONNER & CO., Propriétaires.

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET
8, *PASSAGE SAULNIER*, PARIS.

[M. HENRI GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est *seul fermier* de nos annonces parisiennes.

C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris*, &c.

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne peut être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.]

PILULES DEHAUT

Les substances végétales qui composent ces pilules ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, POUR ÊTRE PRISES ET DIGÉRÉES EN MÊME TEMPS QUE LES MEILLEURS ALIMENTS ET LES BOISSONS LES PLUS FORTIFIANTES, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *asthme, catharre, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, &c., &c., &c.*, parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du Faubourg St. Denis, No 147.

A NEW-YORK, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens.

Des DÉPOTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M DUCONGÉ, droguiste, M. MAUNSELL & Co., No 21 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres et pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

VELOUTINE
CH. FAY,
9, Rue de la Paix.

POUDRE DE TOILETTE
ADHERENTE ET INVISIBLE

Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage

Une légère application suffit pour donner à la peau *la fraîcheur et le velouté de la jeunesse.*

5 Francs Boîte complète avec houppe.

Nouvelle-Orléans—M. DUCONGÉ, et dans toutes les Parfumeries.

Nouvelle-Orléans: Ducongé, Monteuse & Cie.

No 2.

VERITABLE
LIQUEUR BÉNÉDICTINE
de l'Abbaye de Fécamp, (France).

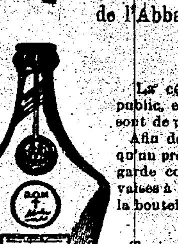

AVIS.

La célèbre Liqueur BÉNÉDICTINE, si appréciée du public, est l'objet d'imitations nombreuses dont la plupart sont de provenance étrangère.

Afin de mettre les consommateurs soucieux de ne boire qu'un produit pur, exquis et essentiellement hygiénique, en garde contre ces contrefaçons détestables au goût et mauvaises à la santé, nous donnons ci-contre le modèle exact de la bouteille recouverte des sceaux et étiquettes de la

VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE.

Toujours exiger l'étiquette du bas portant la signature du Directeur-Général: A. LEGRAND AINÉ.

Entrepôt-Général à Fécamp, (Seine-Inférieure.)—France.

AVIS IMPORTANT: Se défier des contrefaçons: Exiger toujours notre étiquette et notre marque de fabrique.

Nouvelle-Orléans: S'adresser pour les demandes à MM. MONTEUSE ET CIE., M. CARROUCHÉ, droguistes et V. HÉBERT.

HUILE DE FOIE FRAIS DE DE MORUE **HOGG**

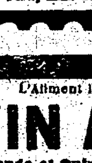

Contre les maladies de poitrine, affections scrofuleuses, toux chronique, rhumatismes, maigreur des enfants, tumeurs glandulaires, dartres, flueurs blanches, affaiblissement général, etc.

Douce et facile à prendre. — Se défier des contrefaçons.—Exiger la marque de fabrique ci-contre, recouvrant la capsule de chaque flacon de forme triangulaire, ainsi que la signature Hogg et Cie, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione.

Dépôts: A la Nouvelle-Orléans, MM. Ducongé, droguiste, L. Castel et Delesque. A New-York, MM. John Milhau et dans les principales Pharmacies.

VIANDE-QUINA

L'Aliment le plus réparateur uni au Tonique le plus puissant.

VIN AROUD AU QUINA

Viande et Quina, telle est la composition de ces puissants réparateurs des forces, de ces FORTIFIANTS PAR EXCELLENCE. Très agréables au goût, ils sont d'une efficacité certaine contre: *anémie, épuisements, fièvres, convalescences, diarrhées, maladies de l'estomac et des intestins.*

• Pour stimuler l'appétit, assurer les digestions, réparer les forces, enrichir le sang, fortifier les tempéraments, dans la chlorose et l'anémie profonde, on ne peut rien trouver de plus puissant que le Vin Aroud au Quina. • Doct' Bertalus, professeur.

SIROP AROUD AU QUINA (mêmes propriétés) pr les personnes ne pouvant tolérer le vin. Dépôts à la Nouvelle-Orléans: MM. CARROUCHÉ, drogt, et MM. MONTEUSE ET Cie.

Fin AROUD, à Lyon (France).

VIANDE-FER-QUINA

L'Aliment le plus fortifiant uni aux Toniques les plus réparateurs.

VIN FERRUGINEUX AROUD

VIANDE, FER ET QUINA: Dix années de succès et l'autorité des plus hautes sommités médicales affirment que cette association de la Viande, du Fer et du Quina, donne le régénérateur le plus puissant pour guérir: *chlorose ou pâles couleurs, anémie, menstruations douloureuses, appauvrissement ou altération du sang, rachitisme, affections scrofuleuses et scorbutiques*, etc. En effet, seul le vin ferrugineux Aroud réunit tout ce qui nourrit et fortifie les organes, régularise, coordonne et décuple les forces, infuse à un sang appauvri, décoloré: *vigueur, couleur et richesse.*

SIROP FERRUGINEUX AROUD (mêmes propriétés) pr les personnes ne pouvant tolérer le vin. Dépôts à la Nouvelle-Orléans: MM. CARROUCHÉ, drogt, et MM. MONTEUSE ET Cie.

Fin AROUD, à Lyon (France).

SIROP DELABARRE DIT DE DENTITION

Le fl. 3 50 — Il y a des contrefaçons — Exiger la signature. — Le fl. 3 50

A l'aide de ce *dentifrice bien connu*, employé en simples frictions sur les GENCIVES DES ENFANTS qui font des dents, la sortie des dents s'effectue *sans crises ni douleurs.*

GUÉRISON DES DENTS CARIÉES

TRAITEMENT du Dr DELABARRE

Par le Ciment de gutta-percha, on plombe soi-même ses dents cariées. Tube, 3 f.; boîte 2 f.
Par la Liqueur chlorophénique, on arrête instantanément les maux de dents les plus violents.
Par la Mixture dessicative, on arrête la carie avant le plombage. Fl. 3f. [Fl. 3 50.
Notice explicative envoyée fco. PARIS: DEPOT CENTRAL, 4, rue Montmartre
Nouvelle-Orléans, MONTEUSE et Cie, — CARROUCHÉ, — HART et Cie, droguistes.

SIROP DE DIGITALE DE LABELONYE

Ce Sirop, à la fois excellent sédatif et puissant diurétique, est employé depuis trente ans avec un succès constant par les médecins de tous les pays, contre: Maladies du Cœur, diverses Hydropysies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes et Catharres chroniques, enfin dans tous les troubles de la circulation.

Le Sirop de Labélonye n'est vendu qu'en bouteilles revêtues d'étiquettes teintées et scellées par une bande portant la signature de l'inventeur, Paris, 99, rue d'Aboukir. — Dépôt général à la Nouvelle-Orléans, chez MM. SÉGUIN, MENTEUSE, DUCONGÉ, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

ERGOTINE-DRAGEES D'ERGOTINE DE BONJEAN

Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris.

D'après les plus illustres médecins, la solution d'ERGOTINE est un des précieux hémostatiques que possède la médecine (Ergotine, 10 gr.; Eau, 100 gr.).

Les DRAGÉES D'ERGOTINE BONJEAN sont employées avec le plus grand succès pour faciliter le travail de l'accouchement, arrêter les Hémorrhagies de toute nature (*Crachements, Pertes de sang*, etc.), contre les Engorgements de l'utérus, le Scorbut, les Dysenteries et Diarrhées chroniques, et enfin pour combattre la phthisie pulmonaire et enrayer sa marche.

Dépôt général à Paris, 99, rue d'Aboukir. — Dépôt général à la Nouvelle-Orléans, chez MM. SÉGUIN, MENTEUSE, DUCONGÉ, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG

1° PILULES NUTRIMENTIVES A LA PEPSINE ACIDIFIÉE, en vue des affections gastralgiques, dyspeptiques, etc., et dans les cas où la digestion est difficile ou impossible;

2° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE, pour les maladies chroniques et les affections qui en dépendent (pertes blanches, pâles couleurs, menstruation difficile) et pour fortifier les tempéraments débilités;

3° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU PROTO-IODURE FERREUX INALTÉRABLE, en vue des maladies scrofuleuses, lymphatiques et syphilitiques; la phthisie, la cachexie et les affections atoniques générales de l'économie.

Ces trois préparations ne se vendent uniquement qu'en flacons et demi-flacons de forme triangulaire.

Se défier des contrefaçons et exiger la signature T.-P. Hogg, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie Hogg, 2, *rue de Castiglione*, où les demandes doivent être adressées.

Dépôts: A la *Nouvelle-Orléans*, MM. *Ducongé, Monteuse* et Cie, *Hart* et Cie, et dans les principales pharmacies.

DRAGÉES DE CUBÈBINE AU COPAHU DE LABÉLONYE

Ces Dragées, qui ont pour base le principe actif du Poivre de Cubèbe uni au Copahu pur, ne fatiguent pas l'estomac. Elles arrêtent promptement les Ecoulements blennorrhagiques les plus rebelles, même ceux qui ont résisté au Cubèbe et au Copahu pris isolément.

Il résulte des expériences publiques faites à l'hôpital du Val-de-Grâce de Paris, par le professeur Desruelles, que pour agir avec succès il faut prendre de 150 à 160 Dragées dans l'espace de 10 à 12 jours. — Dépôt général à la Nouvelle-Orléans, chez MM. SÉGUIN, MENTEUSE, DUCONGÉ, droguistes, et dans toutes les pharm.

BOUDAULT'S PEPSINE

PARIS 1867 — 1868 — 1872 — 1873 VIENNA

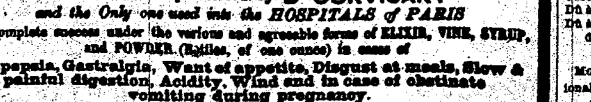

PRIZE MEDAL — SILVER MEDAL — GOLD MEDAL — MEDAL OF MERIT,

Numerous Medals Exclusively Awarded For BOUDAULT'S PEPSINE the ONLY ONE prescribed by Dr CORVISART *and the Only one used into the HOSPITALS of PARIS* with complete success under the various and agreeable forms of ELIXIR, WINE, SYRUP, and POWDER (Bottles, of one ounce) in cases of Dyspepsia, Gastralgia, Want of appetite, Disgust at meals, Slow & painful digestion, Acidity, Wind and in case of obstinate vomiting during pregnancy.

NEW-ORLEANS. — MONTEUSE, DUCONGÉ, FREDERICK SON & HART, &c. &c.
NEW-YORK. — FOUGERA & Co, general agent for United States.
PARIS. — HOTTOT-BOUDAULT succr CHEMIST, 24, rue des Lombards.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No 73 CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50 quarterly, $1 25. Single copy 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers: NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship KNICKERBOCKER, Kemble commander will leave her wharf, foot of Toulouse street, Sunday, Oct. 24, at 8 A. M.

PASSAGE $50

Freight for LIVERPOOL, BREMEN, HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON,
my41y [illegible] Carondelet Street

Pontchartrain Railway.

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day 25 cents.......Children under 12 years 10 cents.

Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

FROM THE CITY.	FROM THE LAKE.
4 o'clock A. M.	7½ o'clock A. M.
8 " "	9 " "
10.30 " "	11½ " "
12 " M	1½ " P. M.
2 " P. M.	3½ " "
4 " "	5½ " "
6 " "	7 " "

On Sundays the trains will be run every hour from 2 P. M.

Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

C. H. ALLEN
april23 Gen'l Superintendent

GEO. MERZ,
OLD BASIN BREWERY
Corner Villeré and Toulouse Streets.

THE demand for my BEER and ALE being constantly on the increase, I have placed, for the convenience of dealers and families, an Order Box at the entrance of the Merchants' Exchange next to the office of Messrs. C. E. Girardey & Co. Orders left there will be attended to at all hours. July 24 '73—1y

Société française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.

Nouvelle-Orléans, le 7 janvier 1876.

En obéissance à la Charte et à la Constitution qui régissent l'association, la Direction a l'honneur de soumettre le Rapport suivant à ses membres.

Nouvelle-Orléans, le 7 janvier 1876.

Depuis sa fondation en septembre 1868 la Société a enregistré en livre Matricule 221 applications régulières, qui se répartissent ce jour de la manière suivante.

Membres actifs,	188
Membres honoraires,	
Membres honoraires-Bienfaiteurs,	
Décédés,	
En voyage, ou absents du pays,	
Rayés des Rôles,	
Démissionnaires,	
Expulsés	
Total égal	membres

RECETTES:

Collection de quotités	$1781 50	
Admissions durant l'année 1874	605 00	
Amendes et divers	21 25	
Argent placé	422 10	
En caisse le 8 janvier 1874	915 22	
		$3667 [illegible]

DEPENSES

Payé aux Docteurs	656 60	
aux Pharmaciens	580 45	
Frais de funérailles	516 00	
Actions de la tombe, remboursées		
Secours en argent	63 00	
Payé au secrétaire	100 00	
Impressions et annonces	22 00	
Payé pour matériel et ameublement	67 00	
Frais divers	149 45	
Médaille en Or, au trésorier	36 25	
Payé au collecteur, commission	262 25	
		2504 06
En caisse le 7 janvier 1876		1162 11
En plus, à ajouter.		
Le mobilier de la Société comptant	$750.	
Terrain et tombeau au cimetière Lafayette No 2		500
		4141 06
Total		5324 12
A déduire, actions de la tombe, dues		320 00
Actif net		$5004 12

(Pour mémoire en Recouvrement $554.)

Elections du 7 janvier 1876 pour le terme d'un an, du 1er janvier 1876 au 1er jeudi de janvier 1877:

Président, Dominique Pochelu.
Vice président, Pierre Gendre.
Trésorier, Bagla Dabel.
Secrétaire, Louis Grégoire.

DIRECTION—(COMITE DE FINANCES.)
J. F. Rouède, chairman.
Jos. Régnaleme.
Wm. Mayles.

COMITE DE SECOURS.
Martin Deshautraux, chairman.
Jean Mallhes.
Louis Viguès.
J. Courtade
Jos. Plaud, pour la section des abattoirs.
Julien Vesin, de de
Maître de Cérémonie—Léon Lamothe.
Grand Maréchal—François Bassoudis.
1er assistant, Léon Redon.
2nd George Lentz.
3ème Bertrand Fomes.
Collecteur—Silvain Brand.
Docteurs—pour la ville, A. Gaudet, coin 5ème et Tchapitoulas.
Pour la section des abattoirs Y. R. LeMonnier rue Conti, 22.

PHARMACIENS DE LA SOCIÉTÉ.
1. G. J. Mattingly, encoignure Magazine et Napoléon Avenue.
2. C. F. Lotz, rue Tchoupitoulas, No 1435.
3. Marx Lovy, encoignure Magazine et Louisiana Avenue.
4. J. Pfefferlé, rue Magazine, 882.
5. Dr James Mainegra, agent drug store encoignure Washington et Annonciation.
6. F. O. Greve, encoignure Jackson et Magazine
7. Emile Sautar, encoignure Joséphine et Magazine.
8. J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras
9. Marcel Mejean, rue Bourbon, 184.
10. P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
11. F. Longarre, encoignure Hasco et Levée
12. A. P. Levesque, rue Casernes.

Nouvelle Orléans, 15 janvier 1876.
Ont signé pour conformité:
D. POCHELU, Président.
F. ROUÈDE, Chairman comité de finance.
MARTIN DESHAUTRAUX, Chairman du comité de secours.
Certifié conforme aux minutes, folio 47-48,
LOUIS GRÉGOIRE, Secrétaire.
Nota—Les membres indiqués par un astéri * ont été réélus.

DIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL
Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau No. 21, rue de Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874		109,522,0[illegible]
Sur les risques d'incendie	80,030 [illegible]	
Sur les risques maritimes	14,262 [illegible]	
Sur les risques de rivières	6,126 [illegible]	100,423 [illegible]
Pertes payées dans la même période savoir:		
Sur les risques d'incendie	25,296 [illegible]	
Sur les risques maritimes	6,625 07	
Sur les risques de rivières	350 11	32,271 [illegible]
		67,350 [illegible]
Moins ... cent remis aux as	7,315 [illegible]	
Taxes	7,820 77	
Réassurances	6,705 [illegible]	
Loyer	3,250 [illegible]	
Primes retournées	1,601 [illegible]	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	18,000 [illegible]	41,372
Réserves pour les risques non terminés au 30 avril 1874		5,886
Actif de la Compagnie		
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		62,069
Prêts sur gages		42,617
Effets pour primes à courte échéance		17,731
Actions de banque et autres actions		55,426
Biens fonciers		17,551
Primes en voie de perception		16,410
En banque		54,622
Total de l'actif		$275,838 4[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi ce 18 [illegible]

BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLEANS.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes	$333,768 53
Tiré en sus	1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,600 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	8,277 52
Dû par d'autres banques nationales	4,386 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	521 07
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,148 18
Primes payées sur bons des E. U.	34,000 00
Chèques et autres items au comptant	290 40
Echanges pour le Clearing House	30,055 91
Billets d'autres banques nationales	10,277 00
Petite monnaie y compris les nickels	945 06
Espèces	944 18
Billets Legal Tender	70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats	9,000 00
Total	$714,922 01

PASSIF

Capital payé	$300,000 0[illegible]
Surplus	1 000
Autres profits non partagés	72,808 44
Billets de la Banque nationale en circulation	176,290
Dépôts individuels	133,227 97
Certificats de dépôts payables sur demande	3,560 40
Certificats de dépôts à terme (time)	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales	888 87
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	2,793 35
Total	$714,922 01

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact,

JOHN H. PIKE, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 7 octobre, 1874.
GEO. W. CHRISTY, Notaire Public

MERCHANTS MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

104 Canal Street

TWENTY FIRST ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ended 30, 1875, including Unearned Premiums previous year:

On Fire Risks		$56[illegible]
On Marine Risks		62,[illegible]
On River Risks		55,[illegible]
Total Premiums		$675,160
Less Unearned Premiums		121,468
Net Earned Premiums 31st May, 1875		$556,692
Losses paid—		
On Fire Risks	$257,344 41	
On Marine Risks	47,682 44	
On River Risks	32,344 05	
	$337,470 90	
Taxes	35,009 98	
Reinsurance and Return Premiums	26,849 72	
Expenses and fifteen per cent rebate less interest	54,930 07	
		454,[illegible]
Profit		$102,43[illegible]

The Company have the following assets:

Real Estate	$292,8[illegible]
City Bonds	215,11[illegible]
Bank, Railroad and other Stocks	73,9[illegible]
Notes secured by mortgage and pledge	327,27[illegible]
Bills receivable	85,91[illegible]
Premium in course of collection	94 40[illegible]
State Bonds	
Insurance Stock	
Stock of Vallette Dry Dock Company	10,124
Mortgage Bonds, Turners' Association	10,850
Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall	5,6[illegible]
Cash on hand	108,5[illegible]
	$1,224,[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

P. FOURCHY, President
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, city of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 5th of June, 1875.
JAMES FAHEY, N. P.

At a meeting of the Board of Directors held on the 14th day of June, 1875, it was resolved to pay to the Stockholders, on demand, interest rate of 10 per cent per annum on their stock.

DIRECTORS:

P. Maspero,	Ed. Toby,
D. Fatjo,	P. Fourchy,
S. Z. Relf,	M. W. Smith,
L. F. Generes,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,
	Chas. Lafitte. June16—

TWENTY-SIXTH ANNUAL STATEMENT OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22, 1875.

The Trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1875.

Fire premiums	$301,208 00	
Marine premiums	42,344 50	
River premiums	112,134 32	$456,767 75
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		276,187 7[illegible]
Losses paid and estimated—including all known and unpaid—		
On fire risks	$[illegible],247 06	
On marine risks	15,447 32	
On river risks	55,653 91	$140,3[illegible] 69
Taxes, expenses, rebate in lieu of participation, less interest, discount, etc	74,703 [illegible]	214,[illegible]
Leaving (after paying 10 per cent interest on capital stock)		$62,1[illegible]

The company have the following assets:

Bills receivable	$44,674 [illegible]
Loans on bond and mortgage	56,947 35
Loans on pledge at call	27,500
Cash in Bank	[illegible]
Real estate	[illegible]
City bonds, bank and other stocks	[illegible]
Premiums in course of collection, less expense account, etc	[illegible]
Total assets	$455,80[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 24 day of May, 1875.
WM. H. HOLMES, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans, La.

The Board of Trustees Resolved, That after paying the Annual interest of 10 per cent. on the Capital Stock of the Company, that a dividend of THIRTY PER CENT. be paid in CASH on and after the 14th day of June next, to those parties insuring with the company entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	Adam Thompson,
Henry Abraham,	P. N. Strong,
Victor Meyer,	Jos. Bowling,
Edw. J. Gay,	Jno. M. Sandidge,
Simon Heinsheim,	Simon Forcheimer,
Jos. B. Wolfe,	R. B. Post,
Edw. Pilsbury,	John E. King,
Fred'k Camerden,	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Jos. Stone,
George Martin,	Alfred Moulton,
L. C. Jurey,	Edward Nalle,
Geo. W. Sentell,	A. Levi.

24mai—6

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY

Corner Canal and Camp streets.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the company publish the following statement:

PREMIUMS (Home and Agencies) DURING the YEAR ENDING DEC. 31, 1874.

On fire risks	$455 120 5[illegible]	
On marine risks	56,351 59	
On river and inland	94,59[illegible] 65	
Less reserved for unterminated risks December 31, 1873	198,001 5[illegible]	
Return premiums	33,2[illegible]	
Add interest account		
Home and Agencies.		
Deduct reinsurances	$45,109 98	
Fire losses	$161,144 53	
Marine	57,432 43	
River and inland losses	51,427 45	
		270,004 71
General expenses	55,250 22	
Taxes	19,430 90	
Commissions	35,559 99	
Rebate	51,494 50	
Net profits		237,2[illegible]

The company has the following assets:

Cash	$65,050 89
Premiums in course of collection	92,1[illegible]3
Pledges and mortgage notes	211,859
Bills receivable for premiums	12,431 64
Bonds, city and other	150,616 55
Stocks, gas and other	44,09[illegible] 500
Agencies' premiums in course of transmission	9,757 21
Due by insurance companies	7,250 61
Real estate, corner Camp and Canal	70,662
Other real estate	70,532 84
Branch office, Third District, premium in collection	1,675 79
Suspense account	3,079 15
	$759,[illegible]

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reserved for unterminated risks, Dec., 31, 1874	156,801 58
Interest and dividends uncollected	6,737 15
Claims against the company	4,293 78
	$677,923
Surplus more than sufficient to cover depreciation	30 9[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me on this 1st day of January, 75.
JOHN LE MONNIER, Third Justice of the Peace for the parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held the 14th inst., it was resolved to pay the semi annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives on and after the 1st of February next.

New Orleans, Jan. 15 1875.
J. W. HINCKS, Secretary.
Jan17—6m

BILAN DU Louisiana National Bank
DE LA NLLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, le 31 décembre 18[illegible]

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,646,310
Bons des Etats-Unis	800,000
Autres bons	287,171
Propriétés foncières	212,297
Dépenses courantes et taxes payées	37,635
Dû par des agents de rachat et de réserves	444,297
Dû par des banquiers et des banques	204,116
En caisse	1,230,226
	$4,921,496

PASSIF.

Capital	$1,000,000
Surplus	300,000
Profits et pertes	192,005
Dépôts individuels	2,618,431
Circulation	787,821
Dû à des banques et à des banquiers	126,140
	$[illegible]